

Moulins, le 8 septembre 2023

FF/VP  
321/23  
Objet : Voyage 105<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents  
d'Intercommunalité de France  
PJ : programme du déplacement et bulletin d'inscription

Madame la Présidente, Monsieur le Président et Cher(e) Collègue,

Comme vous le savez, le **105<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France** se déroulera les **21, 22 et 23 novembre prochains, à Paris-Expo, Porte de Versailles.**

L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier organise pour les Maires et les Présidents d'Intercommunalité de notre département, **un déplacement en autocar grand tourisme à Paris** à l'occasion de ce 105<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France. **Vous pouvez bien entendu, si vous en avez le souhait, vous faire accompagner pour ce déplacement par d'autres élus ou des membres du personnel de votre communauté mais également par des conjoints.**

Nous avons opté pour **un programme de trois jours et deux nuits, du mardi 21 au jeudi 23 novembre 2023**, dont vous trouverez le déroulement en annexe.

Je vous informe que notre association a d'ores et déjà réservé pour ces trois journées : l'autocar qui nous permettra de nous déplacer, ainsi que l'hôtel.

Le coût global du déplacement s'élève à :

- **355 €** par participant sur la base **d'une chambre pour deux personnes**
- **549 €** par participant sur la base **d'une chambre pour une personne.**

Il est bien évident que ce prix ne prend pas en compte les frais pour la participation aux travaux du Congrès qui sont à régler auprès de l'AMF, indépendamment de l'inscription à ce voyage.

L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier se doit désormais de confirmer d'une façon ferme et définitive l'organisation de ce voyage. Aussi, vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner par courrier accompagné de votre règlement. **Les inscriptions sont prises par l'ADM03 dans l'ordre où elles arrivent et dans la limite des 39 places disponibles au plus tard avant le 20 septembre 2023.**

François FRADIN, notre directeur, se tient à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements qui vous seront utiles.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,  
Véronique POUZADOUX